

**CHEIKH OUMAR BA  
SYLVIE BREDELOUP**

# **MIGRATIONS INTER-AFRICAINES DES FEMMES DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL**

## **Introduction**

La migration féminine demeure une préoccupation récente et marginale pour les chercheurs qui s'intéressent à la problématique migratoire. Dans sa recension de la littérature existante en France, en Italie et dans les pays de langue anglaise, sur ce thème, L. Taravella relevait, pour 1965-83, seulement 512 références bibliographiques. Les études portant sur la migration des femmes africaines restent encore plus exceptionnelles (12 références sur 512). Cette pauvreté quantitative se combine à une pauvreté qualitative: les notes descriptives privilégiant l'aspect juridique ou les témoignages sur les conditions de vie prennent le pas sur les études sociologiques ou les analyses à portée scientifique plus générale.

Pourtant l'ampleur du fait migratoire, l'installation durable des populations issues de l'immigration sur le continent européen combinée à l'arrivée de leurs épouses ont installé, à l'aube des années soixante-dix, la question migratoire au coeur des débats politiques avant d'attirer l'attention des chercheurs. Liées à la demande sociale, les réflexions de ces derniers ont alors porté sur l'impact des nouvelles législations (1974: fermeture des frontières; 1976: procédure

de « regroupement familial ») visant à enrayer les flux et transformer les projets migratoires.

La migration des femmes originaires de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) a été étudiée, pour l'essentiel, à partir du pays d'accueil et des années 1990<sup>1</sup>. Les travaux accordent une large place aux questions d'identité et d'adaptation. Jeydinak s'est intéressé à l'insertion des familles sahéennes à la vie parisienne, Nicollet à leurs parcours d'acculturation au Havre alors que Timera s'interrogeait sur l'évolution des rapports de sexe et sur les modalités d'intégration sociale et professionnelle des femmes **sooninke** en France. Parallèlement des femmes témoignent de leurs conditions de migrantes, de femmes de migrants et de leur apprentissage de l'hexagone (C. Vigor, 1991; M.L. Bonvisiny, 1992). Plus rares sont encore les travaux à considérer l'impact de la migration sur les pays d'origine et sur les femmes restées au village (S.E. Findley, Williams, 1986; C. Quiminal, 1991; F. Sow, 1991).

Autrement dit, la migration des femmes africaines demeure un domaine insuffisamment et trop partiellement exploré. Lors de son intervention au « Seminar on Women's Status and Population Change in sub-Saharan Africa » qui réunissait des chercheurs anglophones et francophones, Oppong a encouragé la communauté scientifique à accorder une priorité à l'étude de la migration féminine et à ses conséquences sur les relations de genre. Bien qu'abordé par les chercheurs travaillant au Nigeria ou en zone sahéenne<sup>2</sup>, ce thème reste encore trop largement négligé. Dans son dernier ouvrage sur les « Africaines », l'historienne Coquery Vidrovitch (1994: 125) rappelait que presque rien n'a été dit sur les premières migrations féminines en Afrique.

Or, la migration ouest-africaine ne se décline pas seulement selon une orientation Sud-Nord. Les ressortissants du Sénégal comme de la vallée du fleuve Sénégal sont encore plus nombreux à parcourir le continent africain qu'à migrer en Europe. La Côte-d'Ivoire demeure la première terre d'accueil, loin devant la France ou l'Italie.

---

<sup>1</sup> Les références des années 80 sont pour l'essentiel des documents de travail, des mémoires peu diffusés : (A.M. Diop, 1981), (N. Kante, 1983). Ou encore elles abordent la migration féminine au travers de la polygamie, pratique considérée comme incompatible avec les valeurs du pays d'accueil : (S. Faizang, O. Journet, 1988).

<sup>2</sup> Voir les travaux de S. Watts (1983), A. Adepoju (1984), R. Pittin (1984), L. Lacey (1986), de L. Trager (1993) de P. Makinwa-Adebusoye (1991) sur le Nigéria, de S.A. Ahmed (1986) au Soudan et de J. Conde et S. Diagne (1986), de M. Monimart (1989), de S. Findley et Williams (1986). au Mali.

Selon les sources<sup>3</sup> il y aurait moins de 100 000 Sénégalais en Europe pour 2 à 300 000 Sénégalais sur le continent africain. Par ailleurs, des recherches menées en 1990-91 dans 44 villages éparpillés sur la rive gauche du fleuve Sénégal (A. Lericollais, C. Santoir) révèlent que dans deux cas sur trois la migration internationale est orientée Sud-Sud. Les mouvements vers l'Afrique de l'Est sont aussi nombreux que les déplacements vers l'Afrique de l'Ouest. Les premiers concernent, pour près de la moitié d'entre eux le Gabon. Puis viennent le Congo et le Cameroun. L'Ouest africain correspond à plus de 90 % à des départs vers la forêt ivoirienne.

Ces déplacements inter-africains intègrent les femmes. Si la migration féminine solitaire demeure exceptionnelle, nombreuses sont les femmes à rejoindre leurs maris dans le pays d'immigration. D'après une étude conduite par Sow dans le département de Podor<sup>4</sup>, les « regroupements familiaux » seraient proportionnellement plus importants en Afrique qu'en France<sup>5</sup> bien que paradoxalement n'ayant pas été suscités par une quelconque politique migratoire des

---

<sup>3</sup> Pour la France, on parle de 45 260 Sénégalais (INSEE, 1990) sans compter les clandestins; pour l'Italie de 26 368 Sénégalais (Ministère de l'Intérieur au 31/12/93). Les estimations concernant les autres pays africains sont plus incertaines. Pour la Côte-d'Ivoire, elles varient entre 20 288 (Banque Mondiale 1990), 39 727 (RGPH 1988, Direction de la Statistique ivoirienne), 45 000 à 50 000 (selon M.Scck, consul sénégalais à Abidjan, interviewé dans le Soleil du 15/12/93 et la Direction des Sénégalais de l'Extérieur), 70 000 si on s'en tient aux immatriculations faites à l'occasion des dernières élections présidentielles dans les représentations consulaires, 300 000 (Sud Hebdo n° 139, 10/01/91). Pour la Gambie, on parle de 80 000 Sénégalais (selon M.Kébé, haut commissaire du Sénégal à Banjul interrogé in Soleil du 09/11/93). Suite à la reprise des relations entre le Sénégal et la Mauritanie, la présence sénégalaise en Mauritanie est estimée à 50 000 personnes. Pour le Cameroun, les fluctuations seraient dues à un redéploiement des Sénégalais vers d'autres pays (Gabon) et à des retours (rapatriement récent), 35 000 en 1990 (selon M. Dieng, à l'Ambassade du Sénégal au Cameroun, entretien du 10/08/94), 15 000 en 1994 (Direction des Sénégalais à l'extérieur, entretien mai 1994). Pour le Gabon, les estimations sont encore plus aléatoires: entre 8 000 et 20 000 Sénégalais. 5 000 autres Sénégalais seraient répartis entre le Congo, le Zaïre et les autres pays d'Afrique orientale

<sup>4</sup> Enquête réalisée en 1989 auprès de 497 femmes du département de Podor (ville de Podor et 12 villages). Tirage réalisé pour l'essentiel sur la base du RGPH 1988.

<sup>5</sup> Entre 1975 et 1991, 5 467 Maliens et 10 292 Sénégalais sont entrés en France au titre du regroupement familial. En 1991, les Sénégalais arrivés dans le cadre du regroupement familial ne représentaient que 27% des Sénégalais acheminés ou régularisés (sources O.M.I.).

pays du Sud. Moins d'1% des femmes de l'échantillon retenu ont accompagné leurs familles en Europe alors que 14,7% d'entre elles se sont rendues dans d'autres pays du continent (Mauritanie, Mali, Côte-d'Ivoire, Congo...). Signalons que la tendance à migrer des ressortissants de Podor est infiniment plus faible que celle des originaires du département de Matam.

Qui part, qui reste, qui participe aux va-et-vient entre les différents lieux de vie? Selon quel rythme et quelles logiques? Qui contrôle ces mouvements? Traditionnellement, dans la société **haalpu-laar**, « la femme ne pouvait rejoindre l'absent, à moins d'y avoir été directement invitée par celui-ci... l'entretien de la femme par le mari présent ou absent était d'une certaine manière facultatif » (Y. Wane 1966: 283). Aujourd'hui, de quelle manière le chef de famille gère cette circulation? Quelle forme prend la migration inter-africaine des femmes de la vallée alors qu'elle n'a pas été perturbée par les sollicitations des sociétés d'accueil? Le déplacement des populations masculines mais aussi féminines n'engendre-t-il pas une transformation des rapports sociaux? Ou bien ne peut-on pas plutôt réfléchir à ce que cette circulation accrue donne à voir, révèle ou grossit des tendances déjà préexistantes? La migration « passive » des femmes reproduit-elle le schéma de dépendance de la femme par rapport à son père, son mari, son frère ou conduit-elle à des changements de comportements?

L'évolution de la condition féminine et des rapports de genre ne saurait être prédéterminée par la seule migration des uns ou des autres. De surcroît, pour donner du sens à la circulation migratoire des femmes, il est souhaitable de ne pas se limiter à une simple analyse des statuts et des rôles féminins mais de considérer les interactions qui se développent au sein de la communauté toute entière. Dans le cadre du programme « Migrations Internationales Ouest-africaines » initié à l'ORSTOM, des entretiens individuels et collectifs, doublés d'observations, ont été menés auprès de migrants, femmes migrantes, femmes de migrants ici (Dakar et vallée du fleuve Sénégal) et là-bas (Côte-d'Ivoire, Cameroun)<sup>6</sup> de façon notamment à resituer les parcours migratoires des uns par rapport à ceux des autres.

---

<sup>6</sup> Voir travaux de C. O. Ba (1993), de S. Bredeloup (1992, 1993) et de M. Drame (1993).

## Les motifs du regroupement familial

La famille restée au village perçoit d'un oeil beaucoup moins critique le départ d'une épouse pour le Congo, le Cameroun que pour la France. La distance culturelle est à son sens plus dangereuse que la distance physique. Elle ne peut envisager que les Etats Africains voisins même si lointains se posent en médiateur dans le règlement de conflits inhérents à la sphère domestique et viennent la concurrencer dans la prise en charge communautaire. L'implantation des ménages en France a, en revanche, suscité bien des résistances du côté de la cellule familiale villageoise qui a le sentiment d'avoir perdu à la fois une partie de son emprise sur les membres de la communauté et une partie de la rente migratoire. Sur le continent africain, le regroupement demeure une affaire familiale.

Si des problèmes de santé et la nécessité d'un suivi médical approprié peuvent être mis en avant pour justifier auprès de la communauté villageoise le départ d'une épouse vers la France, à l'inverse, le même état de santé conduira la famille à rapatrier au pays la femme ayant rejoint préalablement son mari au Cameroun ou au Congo. C'est dire combien il n'est pas nécessaire à un mari d'avancer des prétextes plus ou moins fondés quand il souhaite la présence de sa femme à ses côtés, dans un pays de la sous-région. Toutefois, les migrants s'efforcent collectivement de justifier le regroupement des familles en élevant cette pratique au rang d'obligation religieuse. Au-delà d'une certaine durée, la séparation des époux ne peut que conduire l'un ou l'autre à l'adultère, acte moralement inacceptable dans les sociétés musulmanes. Faire venir sa femme dans un autre pays du continent africain signifie qu'on est sur la voie de la réussite économique et sociale, de la prospérité. « Si tu es avec ta femme cela augmente la considération que les autres ont pour toi » résumait un migrant rentré du Congo. A l'inverse, en France, le regroupement des époux a été le signe d'une rupture par rapport au projet migratoire initial. Ne pouvant plus profiter du système de noria, les migrants se sont installés durablement en famille et ont été conduits à transiger avec les institutions étatiques.

Les femmes, quant à elles, envisagent leur propre migration comme un moyen de remplir régulièrement leurs devoirs conjugaux et leurs fonctions procréatrices et apprécient bien souvent l'invitation de leurs maris. Leurs discours demeurent conformes aux normes sociales et religieuses des sociétés ouest-africaines.

« J'ai été deux fois (au Congo, à Pointe Noire) c'est parce qu'il (son mari) me respectait qu'il m'a amenée » explique **Fatou**.

« Tant que tu peux partir tu le fais... Nous sooninké, même si tu es à l'extérieur avec ton mari, s'il n'est pas riche tu peux avoir des enfants. Pour nous, rester 3 ou 5 ans sans voir le mari, on ne peut pas. » renchérit **Ndiabou**.

La grande majorité des femmes mariées restées au village considèrent la migration féminine « dépendante » comme une opportunité qui ne leur a pas encore été offerte. « C'est d'abord se donner une chance de consolider les liens conjugaux que la distance et la longue séparation peuvent distendre. Ensuite c'est se donner l'opportunité d'accroître ses revenus en élargissant son éventail d'activités. » (M. Drame, 1993:12). La migration des femmes produit effectivement de la richesse (enfants, marchandise, plus-value) et conduit ces dernières à thésauriser en anticipant sur un avenir incertain. Pourtant, elles acceptent tout à fait l'idée de rester ou de rentrer au pays quand la réussite matérielle du mari ou leur sécurité est menacée au sein de la société d'accueil. La soumission à l'homme, norme islamique, n'explique pas à elle seule cette attitude pragmatique. Elles ne sont pas disposées à prendre des risques inutiles tant que leurs maris ne sont pas en mesure de les prendre en charge au plan économique.

On considère qu'il y a 20 ans de décalage entre l'arrivée massive des ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal en France et celle de leurs épouses. Bien que l'intervalle de temps soit, semble-t-il plus court, on retrouve ce même décalage sur le sol africain. La femme n'accompagne pas son mari en migration; elle le rejoint. Rappelons que le différentiel d'âge entre le mari et sa première épouse est tel que, sa « future » épouse n'a pas dix ans quand le migrant entreprend son premier séjour à l'étranger.

## **Stratégies de regroupement**

La pratique du regroupement familial s'inscrit naturellement dans l'histoire et se développe en définitive indépendamment des politiques migratoires<sup>7</sup>. Elle correspond à une phase dans le procès

---

<sup>7</sup> Les ressortissants espagnols ou portugais n'ont pas attendu la procédure assistée pour procéder à des regroupements familiaux. Pour ces populations installées en France depuis longtemps, la mise en oeuvre du décret d'avril 1976 n'a eu que peu

migratoire. Trois stratégies de regroupement familial, initiées par les hommes, ont pu être repérées dans le cadre d'une migration inter-africaine:

- Les migrants, qui optent pour l'activité commerciale, se marient le plus souvent au village avec leur cousine matrilatérale (parallèle ou croisée), au retour de leur première ou deuxième étape migratoire. Sans qu'un visa ne soit nécessaire, leurs femmes viennent les rejoindre pour quelques années sur le lieu de migration. Cette stratégie s'avère la plus courante.

- D'autres, plus récemment, sont conduits à contracter une alliance à distance. Ils font directement venir du village une cousine qu'ils peuvent avoir connue au village ou en migration quand elle y avait accompagné ses parents. Cette stratégie, signe d'une prise en compte des difficultés économiques, n'est possible que si la communauté émigrée est importante au plan numérique et regroupe suffisamment de proches parents des mariés. Le mariage religieux a donc lieu sur la terre africaine mais en dehors du pays d'origine. Le migrant peut ainsi honorer le mariage tout en limitant les frais. Il n'a pas besoin d'interrompre son activité professionnelle ni de redistribuer massivement ses économies aux membres de la famille élargie au village. L'envoi aux parents d'une somme forfaitaire ne peut permettre qu'une cérémonie villageoise modeste. En outre, en l'absence d'une parentèle élargie et compte tenu de leur condition d'étrangers, dans le pays d'immigration, la cérémonie ne peut pas non plus atteindre les fastes d'antan.

- D'autres enfin, aventuriers, s'essayaient aux trafics de pierres précieuses (S. Bredeloup, 1993). Pour déjouer les interdictions qu'ils rencontrent dans les pays producteurs de diamants et faciliter leur insertion, ils combinent mariages endogamiques parentaux au village et unions exogamiques officielles ou officieuses dans le pays d'accueil. Grâce à ces alliances opportunistes, ils ouvrent des boutiques, emploient du personnel sous couvert de l'identité de leurs épouses. Par ailleurs, ils peuvent bénéficier de l'appui de leurs belles familles en cas d'interpellation ou d'emprisonnement. Avant tout stratégiques, ces liaisons leur permettent parfois d'approcher les pouvoirs locaux et de négocier l'application des réglementations.

---

d'effets. A titre indicatif, 83% des Portugais sont entrés en France au titre du regroupement familial avant 1976 (source Office des Migrations Internationales); les regroupements les plus importants s'étant opérés en 1970-71.

## Circulation des femmes et stratégies de repli

La circulation des femmes, leur départ en migration mais aussi leur retour au village, dépend bien souvent de la décision du mari laquelle est prise en fonction de sa situation économique dans le pays d'accueil.

La migration des Sénégalais vers le Congo est très ancienne (G. Balandier, 1955; G. Sautter, 1966; F. Manchuelle, 1987). Elle daterait du XIX<sup>ème</sup> siècle. Si au début des années 60, elle était massive et concernait l'ensemble de la vallée, on note qu'actuellement elle n'implique plus que les villages ayant réussi à tisser des réseaux professionnels très structurés. C'est ce qui explique la reproduction de certains villages de la vallée comme Bokidiawe et Hamady Ounare (département de Matam). Pour exemple, en 1992, une enquête non exhaustive effectuée dans le village de Bokidiawe concluait que sur une population de 120 migrants internationaux, à dominante **Sooninke**, 100 migrants étaient installés au Congo au moment de l'enquête. Le Congo est considéré par les **Bokidiawenaabe** (habitants de Bokidiawe) comme un village-bis. Il existe une si grande reproduction de la communauté villageoise que certains migrants n'ont parfois pas besoin de se déplacer au village pour célébrer leur mariage. Une anecdote voudrait qu'au début des années 80, une vieille femme ait soutenu innocemment que la deuxième ville du Congo était plus proche du village que la capitale sénégalaise. Car tous les jours, elle entendait parler davantage de Pointe Noire que de Dakar.

Un rapide calcul établi sur la base des données de l'association (ADMVB section Pointe Noire) des ressortissants de Bokidiawe au Congo, montre que si là-bas, on compte une femme pour deux hommes, quand on ne considère plus que les hommes mariés, on comptabilise alors autant de femmes (117) que d'hommes (110). Ces femmes se déplacent selon plusieurs modalités arrêtées presque systématiquement par l'homme. Plusieurs cas de figure ont été identifiés: elles se croisent, elles se succèdent, elles vivent ensemble au village, elles vivent ensemble en migration. Dans le premier cas, les co-épouses se retrouvent en migration pendant au moins une année pour que le mari puisse se refaire « une santé financière » et faire face aux frais du retour de la première épouse. Autre possibilité, le mari renvoie celle qui était avec lui retrouver l'autre (ou les autres) au village où elles se croisent. Quelques temps après, c'est au tour de la seconde de faire le déplacement. Troisième solution, les co-épouses demeurent au village et c'est le mari qui effectue tous les deux ans un court séjour (4 mois). Généralement quand la



femme a plus de six enfants ou quand elle atteint l'âge de la ménopause, elle rentre au village définitivement. Son utilité sociale n'est plus là-bas mais peut être ici. Sa destinée conjugale prend fin en même temps que ses capacités à procréer. Elle peut jouer cependant un rôle non négligeable dans les destinées familiales au village, en raison précisément de son âge. La quatrième option envisagée par l'homme consiste à faire cohabiter ses épouses en migration.

Sur la base d'une enquête réalisée dans le village de Bokidiawé<sup>8</sup> il semble que le taux de polygamie est plus élevé chez les migrants (Pointe Noire) que chez les non migrants (village). Les femmes de diamantaires interrogées<sup>9</sup> étaient à deux exceptions près toutes mariées selon le régime polygamique. On peut faire l'hypothèse selon laquelle grâce à une accumulation économique plus importante, le migrant accède plus rapidement à la polygamie que son compatriote resté au pays.

Compte tenu de l'importance des mariages polygamiques, à quel rythme et selon quels critères s'opèrent les déplacements des femmes entre les différents espaces de vie? Il semble que les femmes arrivent en migration en moyenne 1 an et demi après leur mariage, à l'âge moyen de 18 ans et donc très souvent sans enfant. Contrairement aux femmes qui rejoignent leurs époux dans un pays à forte instabilité, celles qui gagnent le Congo circulent peu et font en moyenne deux séjours. le premier séjour dure quatre ans et le temps passé à l'étranger demeure inférieur à six ans. Pendant la migration, les maternités sont nombreuses et rapprochées: en moins de six ans, les femmes de Bokidiawé accouchent de trois enfants. Alors qu'au moment de l'enquête, ces femmes avaient en moyenne cinq enfants. C'est dire qu'en migration, l'abstinence sexuelle post-partum ne semble guère respectée alors que chez les **Sooninke** comme les **Haalpulaaren**, il est mal vu qu'une femme se retrouve enceinte avant que son enfant ne soit sevré. La mère d'un enfant par an est ridiculisée. L'écart moyen entre deux naissances est inférieur

---

<sup>8</sup> 58 femmes ayant accompagné leur mari en migration au Congo ou plus rarement au Cameroun ou en Côte-d'Ivoire ont été interrogées par C.O.BA à leur retour de migration entre 1992 et 1994. Parmi elles, on compte 37 **Sooninke** et 21 **Haalpulaaren**. La répartition des migrantes en Afrique entre les groupes statutaires (nobles, castés, captifs) correspond à la répartition villageoise (2/3 de Nobles) ce qui n'est pas le cas si on considère les déplacements vers la France où le poids des anciens captifs est plus fort.

<sup>9</sup> 30 entretiens menés auprès de femmes de diamantaires (dont 4 Zaïroises) résidant actuellement à Dakar et au Fuuta et ayant rejoint leur mari en migration (Septembre-Octobre 1994).

à celui qu'on peut observer au Sénégal (33 mois selon A. Nicollet, 1992). Les faits corroborent donc bien les discours des unes ou des autres sur l'interrelation migration-procréation. En migration comme au village, le mariage et la maternité continuent d'être les espaces de réussite féminine.

Les premiers entretiens conduits auprès des femmes de diamantaires ou encore de migrants installés en Côte-d'Ivoire apportent un éclairage différent: leurs étapes semblent plus nombreuses et plus courtes. Compte tenu de leur itinéraire migratoire plus chaotique et du fait qu'elle partent en migration en moyenne quatre ans après leur mariage, si les femmes de diamantaires résident sept ans en moyenne à l'étranger, elles accouchent prioritairement au village.

L'urgence de la maternité est d'autant plus forte que le séjour à l'étranger peut être interrompu rapidement à la demande de l'époux ou pour des raisons indépendantes de sa volonté, à cause d'événements qu'il subit et répercute en cascade auprès de ses dépendants. Forcés, volontaires ou encore impossibles, les retours au pays, retours au village prennent des formes variées.

#### - *Retours forcés*

Quand les hommes doivent user de la circulation comme une nécessité pour survivre, ils mettent à l'abri leurs épouses. C'est ainsi que depuis quelques années, on assiste au retour massif des femmes **Fuutanke**<sup>10</sup> du Cameroun. Elles étaient estimées à plusieurs centaines au cours de la décennie 1980-90. En 1993, on en comptabilise plus que 100<sup>11</sup>. Il s'agit principalement de femmes **Wolof**, mariées à des artisans bijoutiers ou tailleurs et installées durablement à Yaoundé ou Douala. L'instauration officielle (février 1993) du visa obligatoire pour tous les étrangers (même ressortissants de la CDEAO) associée à la dérive économique<sup>12</sup>, politique du pays rend aujourd'hui beaucoup plus aléatoire l'installation des commerçants **Haalpulaaren**<sup>13</sup> dans les deux capitales. Concurrencés largement

---

<sup>10</sup> Originaires du **Fuuta Tooro**, ancien royaume correspondant à la moyenne vallée du Sénégal (qui s'étend sur les deux rives du fleuve, de Dagana à Bakel).

<sup>11</sup> Informations recueillies par C. O. Ba lors de sa mission au Cameroun (Août 1994).

<sup>12</sup> Toutes les mesures adoptées depuis 4 ans pour réduire le train de vie de l'Etat camerounais n'ont pas abouti. L'Etat ne parvient toujours pas à réunir les recettes nécessaires à la rémunération des agents de la Fonction Publique. L'incivisme fiscal, la fuite des capitaux semblent difficiles à combattre.

<sup>13</sup> Ceux qui parlent le **pulaar** (**Peul** et **Toucouleur**).

par les entrepreneurs **Bamileke**, ils projettent de poursuivre leur route vers le Gabon, nouvel Eldorado, ô combien dangereux<sup>14</sup>. La précarisation de leurs conditions de vie et de travail les incite à renvoyer leurs femmes et enfants au pays.

« Dans certains pays, la présence de la femme peut gêner le mari. Si l'homme est seul, il peut se déplacer plus facilement tandis que s'il est avec sa famille, c'est plus dur. Si tu es là, tu peux te débrouiller pour trouver à manger mais si vous vivez là-bas, il est difficile de se débrouiller pour manger et garder quelque chose pour le pays ». (Femme **Sooninke** de Madina N'Diathbé)

Le repli des femmes **Haalpulaaren** de Côte-d'Ivoire sur le pays d'origine a été engagé depuis plus longtemps encore. De Côte-d'Ivoire, les ressortissants de la vallée du Sénégal repartent vers le Congo, le Cameroun, le Gabon quand ce n'est pas le Zaïre, l'Italie. De surcroît, en Côte-d'Ivoire, ils conservent une extrême mobilité, parcourant les villes forestières à la recherche de recettes commerciales appréciables. Dans ces conditions, ils préfèrent circuler seuls. Une recherche (S. Bredeloup, 1992) menée auprès des ressortissants de Dodel, village de la moyenne vallée du fleuve où plus d'un **foyre** (cuisine) sur deux est touché par la migration, nous avait déjà conduits à cette conclusion: les femmes ne viennent plus à tour de rôle rejoindre leurs maris. A Divo, ville-phare du réseau dodelois, seules encore deux femmes étaient présentes et prenaient en charge la préparation du **ceb bu jën** pour leurs frères et cousins du village. En Côte-d'Ivoire, la communauté sénégalaise continue de se démarquer des autres communautés immigrées par le plus fort rapport de masculinité. Elle demeure pour l'essentiel constituée de primo-migrants (sur 39 727 Sénégalais recensés lors du R.G.P.H. de 1988, 18% seulement sont des enfants de moins de 10 ans). Autant pour des raisons familiales que professionnelles, les hommes rentrent au pays régulièrement, considérant la Côte-d'Ivoire comme un point seulement dans leur espace de vie.

Quand la situation professionnelle des migrants est provisoirement stable, le plus souvent c'est l'arrivée de la co-épouse qui provoque l'interruption du séjour de la première femme. Cette situation

---

<sup>14</sup> D'après l'Ambassade du Sénégal au Cameroun, en 1993, 67 Sénégalais auraient trouvé la mort en voulant traverser la frontière Cameroun-Gabon. On trouve quelques échos de ces drames dans la presse sénégalaise (Revue de presse, MIGPRESS 5, ORSTOM, Soleil du 5/02/93 « Gabon, 64 Ouest-Africains meurent en prison ».)

peut installer des conflits permanents pouvant déboucher sur un divorce.

« Mes deux épouses se bagarraient tous les jours. Chaque fois, j'essaie de les calmer en vain. Ma maison était devenue comme une arène de lutte. Je me suis préparé doucement. Un jour je leur ai appris que je les avais divorcé toutes les deux et que dans une semaine je les ramènerai au pays ». Un an après son retour, il a épousé deux autres femmes, à quelques mois d'intervalles. (Migrant **Sooninke** de Bokidiawe installé au Congo)

Ce retour forcé peut être mal vécu quand la co-épouse n'est pas une parente mais une femme originaire du pays d'immigration.

« Ce qui me décourage c'est que cette femme est une femme de là-bas. Si elle était d'ici, il peut rester avec elle deux ans, venir faire un mois chez la femme qui est restée au pays, repartir et rester encore un an avec l'autre. Après quoi il fait revenir pour amener celle qui est au pays pour la même année de trois ans. Mais si la femme est là-bas et en plus elle est du pays; tu sais les femmes de là-bas ne sont pas les mêmes que celles d'ici. Il se peut qu'elle l'aime uniquement pour la richesse et que le jour où il n'aura plus d'argent, elle va le quitter. C'est en tout cas ce que je crois... Mais moi, même si aujourd'hui il devenait pauvre, je ne pourrais pas le quitter. Je vais me débrouiller pour rester avec lui parce que si je le quitte, je ne sais même pas où aller parce que nous avons des enfants et en plus nous sommes parents. Je ne pourrais que chercher les moyens de vivre avec lui. Le fait que l'autre femme soit là-bas avec lui ça me fait mal parce que ce sont des femmes qui ne font pas avancer quelqu'un. » (femme **Haalpulaar** de Madina Ndiathbé)

Autres motifs du retour des femmes au pays: la nécessité d'éduquer au village selon des préceptes religieux bien établis, les enfants nés et grandis en migration ou encore la nécessité de prendre en charge au village la mère vieillissante du mari. Ces motifs participent de la même volonté d'opérer un rééquilibrage des membres de la cellule familiale entre ici et là-bas. Dans cette stratégie, le migrant attribue à sa femme un rôle d'intendance au village, base arrière de son système migratoire. C'est la circulation de ces femmes d'un lieu à l'autre qui contribue au maintien des liens avec la famille et la communauté toute entière et qui dispense le mari d'un retour.

« Je sais qu'il (son mari) veut que je vienne là-bas mais le problème c'est qui laisser derrière? Quand je suis revenue, j'étais avec son père et

sa mère. Son père pouvait entretenir la famille, même s'il n'envoyait pas, il n'y avait pas de problème. Ce que son père faisait nous faisait vivre car il cultivait et il faisait le commerce. Maintenant son père est décédé et sa mère est seule dans la maison. Alors, laisser sa mère seule dans la maison avec les enfants, cela ne va pas faire plaisir à sa mère. Ce qui est sûr c'est que moi j'ai envie de partir mais qui laisser derrière? ».

Les enfants ne rentrent pas toujours en même temps que leurs mères; Ils peuvent l'avoir précédé de quelques années et ne pas l'accompagner lors de son séjour suivant, restant à la garde des grand-parents, plus rarement de la co-épouse. C'est donc au village qu'ils engageront le plus souvent leur scolarité (école coranique et école primaire).

La circulation des femmes peut dépendre autant d'événements extérieurs que du pouvoir discrétionnaire des migrants. Ainsi, les diamantaires du fleuve Sénégal qui développent une activité illicite sur un large territoire procèdent fréquemment à la réinstallation de leurs familles nombreuses à la périphérie des lieux de prospection, en zones protégées, directement reliées à un aéroport international. Ils négocient leurs pierres précieuses à Kinshasa (Zaire), Kitwé (Zambie), Luanda (Angola) alors que leurs épouses résident à Brazzaville, Bujumbura ou Anvers. Toutefois, ils ne sont pas toujours en mesure d'anticiper sur les expulsions ou emprisonnements. Si le migrant a intégré dans son schéma mental les risques du métier, on pourrait penser que ses épouses vivent ces événements de manière beaucoup plus douloureuse. Sur 26 Sénégalaises, épouses de diamantaires interrogées, 11 avaient connu personnellement une expulsion ou un emprisonnement dans leur itinéraire migratoire et semblaient peu s'en formaliser. L'une même expliquait « Non, mise à part l'expulsion de 1977, je n'ai pas eu de problèmes » Tout est effectivement relatif: son mari ayant été tué par balle en Angola, tout dernièrement. A deux exceptions près, leurs maris ont tous connu la prison ou l'expulsion, à plusieurs reprises et 4 d'entre eux sont décédés dans l'exercice de leur activité.

#### *- Retours volontaires*

Comparativement à ces retours obligés ou forcés, les retours volontaires se font rares. Ils peuvent être motivés par la maladie, la nostalgie du pays Mais il n'est pas dit que le mari accède à cette requête.

« C'est triste car tu ne rentres pas quand tu veux sauf quand le mari t'y autorise. Si je pouvais rentrer quand je veux, je serais partie il y a au moins cinq ans. Mais quand on est marié, on doit rentrer sous les directives du mari. » (**Haalpulaar** de Galoya installée au Cameroun)

Ces retours volontaires peuvent encore signifier le refus par la femme de se faire imposer une seconde épouse ou une nouvelle grossesse. Bien que la fécondité soit survalorisée dans les sociétés **Haalpulaar** ou **Sooninke** et qu'elle constitue, dans les discours des femmes, leur raison d'être en migration, il arrive en effet que l'idée de maternités trop rapprochées soit rejetée. Alors pour la femme, le retour au village apparaît comme étant le plus sûr préservatif, en l'absence de contraception. En refusant de se plier à l'impératif de la procréation, la femme ne participe-t-elle pas à la subversion des cadres de la reproduction sociale et des rapports sociaux de sexe?

« L'année dernière mon mari était venu ici (village) et m'avait demandé de repartir avec lui mais j'ai refusé car je ne veux pas avoir d'enfant actuellement. Tous mes états de grossesse m'ont fait des difficultés. A chaque fois je dois passer beaucoup de temps à l'hôpital. Une fois j'ai été grosse alors que j'avais un enfant de trois mois. J'ai accouché alors que mon fils avait neuf mois. J'ai toujours demandé à mon mari de faire le planning familial mais il a toujours refusé. Cela a été la cause de notre dispute à plusieurs reprises. On a même failli divorcer. Ici je me repose sur le plan sexuel. Si je n'avais pas ce problème de grossesses rapprochées, j'aime aller à l'extérieur »

(**Haalpulaar** de Bokidiawe ayant migré au Gabon)

### - *Retours impossibles*

Il arrive enfin que la situation financière des migrants ne leur permette plus de rapatrier l'ensemble de la famille ayant migré.

« Quand on est à l'étranger, c'est pendant les premières années qu'on arrive à se débrouiller. A force de durer dans un pays on finit par connaître beaucoup de gens et si on veut s'occuper de soi, s'occuper de ces gens et s'occuper de la famille qu'on a laissé au pays c'est très difficile. En plus, quand la famille s'agrandit, il sera difficile de revenir car l'argent nécessaire pour faire revenir tout le monde est une fortune. C'est pourquoi il y a des gens qui sont restés à l'étranger malgré eux parce qu'ils ne peuvent pas rapatrier leurs familles. » (Migrant rentré définitivement au pays après 17 ans passés en migration inter-africaine)

Outre ces va-et-vient entre ici et là-bas, quelles formes revêt le séjour des femmes en migration inter-africaine? Au quotidien, quelles sont leurs conditions de vie? Dans quel espace évoluent-elles? Par qui sont-elles accueillies? Quelles relations entretiennent-elles avec leur environnement? Ces femmes dont la migration est qualifiée de passive parce que dépendante de celle de leurs maris, sont-elles actives quand il s'agit de s'épauler ou de s'entraider pour gérer le quotidien?

## Vie quotidienne en migration

En Afrique, les familles ouest-africaines immigrées ont mis en place des systèmes résidentiels comparables à ceux qu'elles connaissent dans leur région d'origine. Le **diatigui** ou logeur a longtemps été la pierre angulaire du système d'hébergement. Aujourd'hui, l'accès au logement demeure facile et, l'habitat, parce que rarement exigü, n'est pas source de conflits comme en Europe. L'alternance entre espace public (salon, cour) et espace privé (chambres, cuisine) structure toujours leur vie quotidienne. Les cours peuvent réunir jusqu'à douze femmes originaires de villages voisins qui s'organisent pour nourrir la communauté selon une rotation qui rappelle le système de « tours » (**moome** ou **aye**) institué par les polygames. Les enfants dorment bien souvent dans le salon et l'espace est toujours suffisant pour faire cohabiter les épouses, accueillir des parents ou amis de passage. Les formes de vie sociale africaines peuvent se reproduire à l'identique, sans problèmes; le modèle résidentiel traditionnel ayant été réinterprété.

« Là-bas (Brazzaville), on était trois femmes dans la maison et on avait trois chambres et un salon au milieu. En fait, les chambres sont même quatre. Il n'y avait que trois qui étaient habitées; la quatrième chambre était habitée par le frère du mari d'une des femmes qui était avec nous. Nous n'étions pas toutes du même village mais nous nous sommes connues là-bas. Il y a une qui est de Feralla et l'autre de Mbagne (Mauritanie) et moi je suis de Madina (Podor). Nous nous sommes rencontrées là-bas et nous étions comme des soeurs. En plus nous avions le même dîner ».

« Notre premier logement (Pointe Noire) comprenait deux pièces: un salon et une chambre. Après nous avons déménagé pour prendre un logement de quatre pièces: trois chambres et un salon. Il y avait mon mari, les enfants (5 enfants) et les deux frères de mon mari ».

Les activités domestiques occupent, comme au pays, une place essentielle dans la vie quotidienne des femmes en migration. Elles se rendent au marché seules ou en petits groupes après avoir été initiées aux arcanes du marchandage et aux difficultés de la langue française par une des leurs ayant plus d'ancienneté dans la migration. En revanche, les femmes de diamantaires installées au Zaïre ou en Zambie ont moins l'occasion de sortir, en raison de l'insécurité ambiante et de leur statut de clandestins. Elles fréquentent le marché une fois par semaine ou par quinzaine, accompagnées d'un domestique et s'y rendent en taxi ou dans la voiture de leur époux. L'éloignement du marché, leur situation précaire et les revenus de migrant justifient l'utilisation de ce mode de transport.

Les femmes assurent par ailleurs l'entretien de la maison, l'éducation des enfants et préparent les repas. Toutefois grâce au système de « tours » qu'elles ont réaménagé et au soutien d'un personnel domestique important, elles ne sont pas débordées dans leurs tâches journalières d'autant qu'elles sont aussi dispensées des corvées d'eau et de bois qui rythment la vie au Fuuta. Les systèmes d'entraide qu'elles ont mis en oeuvre permettent de dégager du temps quand elles sont fragilisées ou quand elles souhaitent développer une activité rémunérée.

« Chacune faisait deux jours de cuisine. Pour la ration (riz, huile) ce sont les hommes qui achètent et apportent à la maison. Pour la dépense, c'est le mari de chaque femme qui donne à sa femme. Quand tu reviens du marché, les autres femmes dont ce n'est pas le tour peuvent te retrouver à la cuisine pour t'aider pour que ça aille plus vite. Cependant quand c'est ton tour, tu es la seule interlocutrice des hommes pour tout ce qui manque. Quand tu tombes malade, ce sont les autres qui s'occupent de la cuisine. C'est pareil pour les accouchements. Quand tu accouches, tu restes deux mois avant de reprendre le dîner. C'est un arrangement que nous avons trouvé entre nous. Ce sont les autres qui travaillent. Tu peux aider une fois si tu te sens solide après l'accouchement mais tu ne prépares pas encore le dîner. »

« Si j'ai de la couture, pendant que celle qui est de tour est au marché, je me mets à coudre. Si j'ai de la crème glacée à faire, je me mets à attacher mes sachets et je les mets dans le congélateur et j'attends le retour de celle qui est partie au marché. A son retour, je laisse tomber mon travail personnel et je vais l'aider à la cuisine car c'est plus important. Quand j'ai fini de l'aider, je prends ce que j'avais à coudre et je me mets à côté d'elle pour causer et coudre en même temps. »



Les « boys » sont autochtones, parfois musulmans. Ils ont été recrutés par les migrants et assurent, sous l'ordre de leurs épouses, les travaux de blanchisserie, repassage, ménage, vaisselle. Ils peuvent aussi faire office de porteur quand la femme estime les provisions achetées au marché trop lourdes. Les **Fuutanke** se réservent les tâches les plus valorisantes comme les préparations culinaires. Il leur arrive parfois de déléguer les soins apportés aux enfants à des petites bonnes. Si au village, les femmes se font aider parfois dans leurs tâches ménagères par des domestiques, il s'agit de parentes ou d'alliées voire de leur fille plus âgée, en aucun cas de travailleurs rémunérés, et de surcroît de l'autre sexe. Cette situation est donc inhabituelle dans une société musulmane. On peut se demander quel impact peut avoir l'introduction de ces « étrangers » dans la vie quotidienne des femmes et dans les relations de genre.

« Avant chacune avait son boy mais après les hommes ont pris deux domestiques pour toute la maison (4 hommes, 3 femmes et une dizaine d'enfants). L'un des boys s'occupait du linge et du nettoyage de la maison et du salon et l'autre aidait les femmes à la cuisine ».

Plus isolées, moins nombreuses, les femmes de diamantaires semblent développer des échanges plus amicaux, moins strictement professionnels avec leurs domestiques que leurs soeurs intégrées dans une large communauté immigrée à Pointe Noire (Congo). Ceux-là les initient à la cuisine de leur pays ou aux rudiments des langues parlées localement. En contre partie, on nous a signalé quelques conversions à l'islam de ces domestiques.

Les repas sont aussi pour les femmes une occasion de retrouver d'autres **Fuutanke**. Si les hommes et les femmes prennent leur repas séparément, les femmes assurent le service et au Congo, au Cameroun ou en Côte-d'Ivoire, elles préparent le **ceb** également pour les hommes célibataires, ceux qui paient quotidiennement (**tuuse**) pour être nourris en même temps que les membres de la famille. Les migrants nouvellement arrivés sont dispensés de cotisations pour se restaurer. Ils sont pris en charge par la communauté. Quand ils trouvent du travail, ils participent alors au **tuuse**. De plus, ils font régulièrement des gestes financiers à l'endroit des femmes qui doivent en informer obligatoirement leur époux pour ne pas être soupçonnées d'entretenir avec eux des relations secrètes ou amoureuses.

« Après le repas (du midi) je fais le thé et je passe tout mon temps à insulter les hommes amis ou frères de mon mari dès que l'un dit quelque chose sur moi. Notre lieu de rencontre est la seconde boutique (en

face de notre maison) de mon mari qu'il a confié à son jeune frère. Ils m'aident souvent à ne pas sentir l'isolement. »

**(Haalpulaar, Labbo, Originaire de Tambacounda, installée au Cameroun)**

Il leur arrive également d'aller porter au marché, sur le lieu de travail de leur mari, le plat préparé comme il arrive aux villageoises d'apporter le riz-poisson aux travailleurs agricoles dans les champs.; le travail domestique devenant alors partie intégrante du travail commercial ou agricole.

Au Zaïre ou en Zambie, les repas ne regroupent pas autant de convives. Bien souvent, les diamantaires sont absents plusieurs mois, partis dans les pays voisins opérer leurs tractations financières. Partageant très souvent le même époux<sup>15</sup>, les femmes cohabitent aussi en migration. Les regroupements de familles sénégalaises sont donc moins importants dans ces zones d'Afrique orientale. On peut trouver dans la même maison les deux co-épouses et quelques-uns de leurs enfants ou le père, la mère, les enfants et le frère du mari. La famille « nucléaire » est un modèle qui se développe au détriment du modèle traditionnel revisité comme au Congo où plusieurs générations et plusieurs familles partagent le même espace.

Un décalage notable existe entre ces petits groupes essaimés en Afrique orientale qui, vivant dans l'incertitude du lendemain, sont conduits à limiter leurs sorties, à opérer dans la discrétion et les larges communautés immigrées aux habitudes et à la vie relationnelle bien établies<sup>16</sup>. Les émigrés installés en Zambie ou au Zaïre préfèrent parfois garder leurs enfants à la maison de peur que des bagarres entre écoliers ne dégénèrent et ne provoquent leur expulsion. De la même manière, des femmes discutent avec leurs amies ou connaissances au téléphone plutôt que de leur rendre visite de crainte d'une rafle ou d'un contrôle. Paradoxalement, le téléphone ou la voiture, moyens de communication modernes, préservent de la communication directe, du contact avec la rue et peuvent contribuer à l'isolement relatif de ces migrantes. Ces femmes vivent au sein d'un groupe domestique élargi et leur relatif enfermement n'est cependant aucunement comparable à la solitude à laquelle doivent faire face les Africaines en France dans les appartements étriqués qu'elles habitent, à la réclusion dans laquelle parfois leurs époux les tiennent par crainte de la diffusion des modèles occidentaux.

<sup>15</sup> Sur 30 femmes interrogées, 3 seulement ne connaissaient pas la polygamie.

<sup>16</sup> Depuis la grande expulsion de 1977, les Sénégalais installés au Congo n'ont pas rencontré d'animosité particulière de la part du gouvernement congolais.

Pourtant, la vie relationnelle des femmes de diamantaires en migration activée essentiellement à l'occasion de baptêmes ou autres cérémonies a peu de chances de s'épanouir davantage dans la mesure où elles n'exercent pas d'activités professionnelles qui pourraient favoriser leur insertion dans le pays d'accueil, où à tout le moins dans leur quartier.

## **Le travail comme sources de revenus et formes d'échange**

En France, rares sont les femmes qui travaillent en dehors du foyer. En Zambie ou au Zaïre, à quelques rares exceptions près, les femmes de diamantaires n'exercent pas non plus des activités rémunérées. Au Congo comme au Cameroun, les femmes de commerçants s'adonnent, quant à elles, très souvent au petit commerce ou à l'artisanat alimentaire à domicile. Si la teinture constitue une ressource traditionnelle chez les **Sooninke**, la couture, la broderie ou le tricot font partie des nouveaux savoir-faire acquis en migration. Ces activités traditionnellement féminines sont valorisées par des groupements associatifs qui prêtent de l'argent aux femmes nouvellement arrivées pour leur permettre d'acheter les matériaux (tissus) nécessaires au démarrage de leur travail. Parallèlement, il arrive que ces femmes fassent l'acquisition d'un congélateur, d'une machine à coudre pour diversifier leurs sources de revenus.

« Je faisais des travaux africains comme la teinture, j'avais un congélateur, je vendais du jus de gingembre, de la crème glacée. Ce que j'avais à vendre, je le faisais devant la porte de la maison. Vers la fin, j'ai même pris un enfant pour qu'il m'aide à vendre. » (**Haalpulaar** de Bokidiawe ayant migré au Congo)

« Je vends des robes. Quand je suis rentrée au Sénégal mon mari m'a envoyé 300 000 francs CFA et j'ai acheté du voile, des thioubs, des pagnes cousus. J'ai eu un bénéfice de 200 000 f. CFA après lui avoir remboursé son argent. Je comptais sur lui pour qu'il m'envoie du tissu que je vais coudre et revendre sur place. Mais, il m'a dit que présentement il a des problèmes de lui accorder du temps. » (**Haalpulaar** de Galoya ayant migré au Cameroun)

Pour débiter leurs activités, les femmes font appel régulièrement à leurs maris. Ceux-là s'opposent rarement à l'idée que leurs épouses entreprennent un petit commerce. Pour eux, il ne s'agit pas d'un travail à proprement parler qui les conduirait à s'éloigner du domi-

cile mais plutôt d'une activité d'appoint qui dans la conjoncture actuelle serait susceptible d'alléger leurs propres charges. Dans cette optique, ils peuvent leur consentir des prêts, remboursables. Mais les budgets apparaissent bien séparés. Les recettes réalisées par les femmes ne sont pas destinées prioritairement à être redistribuées au sein de la famille élargie. La femme thésaurise, achète des bijoux ou de l'or ou encore envoie de l'argent à sa mère ou finance la migration de son propre petit frère. On assiste bien à une individualisation des gains qui permet à la femme d'accéder à une certaine autonomie par rapport à son mari et à sa famille. C'est seulement en cas de difficultés familiales importantes, qu'elle peut aider son mari par une contribution financière. Il arrive plus fréquemment qu'elle confie, après remboursement de l'emprunt, l'argent épargné à son époux qui, une seconde fois, joue le rôle de banquier. Il peut en effet provisoirement user de cette épargne pour faire fructifier ses propres affaires. Enfin, la boutique du migrant peut servir de dépôt pour écouler les marchandises confectionnées par les femmes. N'ayant pas de relations fortes avec l'extérieur, les femmes sont contraintes de recruter leur clientèle auprès des amis ou des connaissances du mari.

Outre ces travaux dits « féminins » et peu rémunérateurs, y a-t-il d'autres activités accessibles aux femmes de migrants? Compte tenu des réticences des époux, quelles peuvent être leurs aspirations professionnelles?

Contrairement aux femmes **sooninke** qui ne travaillent pas dans les boutiques de leur mari, chez les **Haalpulaaren** où les activités sont moins communautaires, les femmes soutiennent ou remplacent leurs maris. Plusieurs situations peuvent se présenter. Quand la boutique est dans la maison, elles peuvent y accéder régulièrement et vendre occasionnellement. Elles remplacent le mari quand il est en voyage. Elles s'occupent des comptes en son absence et renouvellent certaines marchandises. En contrepartie, le mari leur accorde de petits cadeaux. Quand la boutique se trouve au marché, les femmes n'y ont pas accès

« Au début, quand je suis arrivée, je l'aidais mais en ce temps il vendait des marchandises diverses. Quand il partait c'est moi qui le remplaçait. Quand je finis le repas de midi et qu'il ne va nulle part on reste ensemble tous les deux dans la boutique et on cause. Quand un client arrive, je me lève pour vendre. »

Les femmes parviennent timidement à s'immiscer dans la sphère professionnelle des hommes. Mais par le biais de ces activités rémunératrices et notamment la restauration, peut-on dire que se façonne une nouvelle grille de relations entre maris et femmes.

- *Les restauratrices*

Parmi les femmes migrantes, trois catégories de restauratrices ont pu être repérées: la femme de restaurateur, la restauratrice mariée à un commerçant et la restauratrice indépendante, divorcée. Le salon de la maison de la première est souvent aménagé pour accueillir les clients. La femme s'occupe de la cuisine et peut se faire aider par des boys recrutés sur place. Outre le service, ils sont également chargés de préparer les plats locaux. Quant au mari, il gère les comptes, assure l'approvisionnement et s'efforce d'élargir la clientèle auprès de ses compatriotes. Quand le mari exerce une autre activité, il pose souvent des préalables avant d'accorder l'autorisation à son épouse d'ouvrir un restaurant. Il s'assure que le restaurant se trouve dans la maison ou à proximité. Ce stratagème semble traduire une volonté du mari de contrôler sa femme dans ses déplacements comme dans ses relations. Mais, de manière marginale, quand les activités de la femme prospèrent davantage que celles de son époux, on assiste à un revirement de ce dernier. La femme peut ouvrir un second restaurant dans un autre quartier et confier le premier restaurant à ses filles, tout cela avec la bénédiction du mari. Le cas de Aissata, 45 ans, d'origine captive et originaire de Cas-Cas (département de Podor) illustre bien cette situation.

Aissata a rejoint son mari (commerçant de tissus au marché Mokolo) en 1975 à Yaoundé. Cinq ans après son arrivée, elle s'investit dans la restauration, activité qu'elle n'avait jamais exercée auparavant. Ainsi, avec l'aide financière (300 000 f. CFA) et le consentement de son mari, elle a ouvert un restaurant dans leur maison qui se trouve dans le quartier de la Brique (quartier où réside la quasi-totalité de la communauté sénégalaise de Yaoundé). Au bout de 4 ans, elle a pu éponger sa dette envers son mari à qui elle remettait mensuellement la moitié de ses bénéfices. Elle avait recruté 3 boys (un « **Maama** » Camerounais c'est-à-dire un musulman du Cameroun, un Tchadien et un Centre Africain) qui assuraient le service. En 1986, elle rentre pour la première fois au Sénégal, réfectionne la maison de son père et achète un terrain aux Parcelles Assainies à Dakar. La même année, elle devient la responsable des femmes Socialistes à Yaoundé. L'année suivante, elle construit sa maison à Dakar. Son jeune frère résidant dans la capitale sénégalaise, s'oc-

cupé des travaux et formalités. A partir de 1990, sa fille aînée l'assiste au restaurant. En 1992, elle marie sa fille avec le fils de son frère. Le nouveau couple accepte de résider dans la maison familiale pour que sa fille puisse continuer à aider sa mère au restaurant. La même année, Aissata accompagne sa propre mère à la Mecque. L'année suivante, c'est son père qui effectue le pèlerinage sur les lieux Saints grâce à son aide financière. Par la suite, Aissata se rend au pays et achète une deuxième maison dans le quartier HLM Patte d'Oie (Dakar). En 1994, avec l'aval de son mari, elle ouvre un second restaurant dans un autre quartier de Yaounde (Madagascar) et confie le premier restaurant à sa fille aînée. Dès lors, elle répartit son temps entre son nouveau restaurant où elle passe la journée et le premier où elle revient le soir faire les comptes. Malgré ses revenus importants, elle souligne avec fierté ne pas contribuer à la dépense quotidienne qui doit être (et est encore) exclusivement assurée par le mari. Outre ses investissements socio-religieux et immobiliers, Aissata thésaurise:

« J'achète l'or pour moi et notamment pour mes trois filles qui ne sont pas encore mariées. De plus, l'or c'est la richesse des femmes **Futanke**. Et puis, qui sait, peut-être un jour mon mari ou moi-même pouvons avoir des problèmes de liquidité et l'or peut servir aussi de les régler. » « Aujourd'hui je remercie Dieu et mon mari de m'avoir permis de réussir quelque chose dans la vie. Ma plus grande réalisation est celle d'avoir permis à mes deux parents d'aller à la Mecque. »

Précisons que Aissata a su utiliser au maximum le capital relationnel de son mari pour bâtir sa réussite. En effet, son mari est l'un des premiers **Haalpulaar** à s'être installé durablement au Cameroun depuis 1970. Leur maison a pendant longtemps servi de lieu de rencontre et de réunion des migrants originaires du Fuuta.

Si Aissata bénéficie de beaucoup d'égards de la part de ses compatriotes, les rapports liant les restauratrices célibataires et leurs « clients » (majoritairement sénégalais) sont quelquefois ambigus. La troisième catégorie de restauratrice, la plus fréquente, regroupe des femmes divorcées, généralement en rupture avec la société de départ. On ne rencontre pas de **Sooninke**, seulement quelques **Haalpulaaren** qui sont généralement d'origine castée ou captive. Dans la vallée, un discours très répandu colle à toute restauratrice l'étiquette de prostituée.

Coumba originaire de Matam, de mère **Peul** de Macina (Mali), est née en 1964 au Cameroun. A l'âge de 18 ans, elle rejoint son père au **Fuuta**. 2 ans plus tard, elle part s'installer auprès de sa tante à Dakar. 4 ans après, elle se marie avec un Sénégalais migrant au

Cameroun qui l'y amène. Elle fait pression sur son mari pour qu'il consente à participer au financement d'un restaurant. Mais au terme de cinq ans de mariage, ils divorcent, à l'initiative du mari qui la soupçonne de s'adonner occasionnellement à la prostitution. Elle rejoint la maison de sa mère, elle-même divorcée. Aujourd'hui, si l'activité officielle de Coumba demeure dans la restauration, plusieurs migrants interrogés affirment qu'elle se livre à la prostitution. Elle habite seule à Koldongo, loin des regards de ses compatriotes qui soutiennent que sa coquetterie (habillement, parures) ne peut en aucun cas provenir de son seul restaurant. Cependant, si les émigrés sénégalais anciennement installés la rejettent systématiquement jusqu'à boudier sa cuisine, les jeunes nouvellement arrivés la trouvent très sympathique. Parmi ceux qui la critiquent ouvertement, certains reconnaissent volontiers avoir entretenu, de manière épisodique, des relations sexuelles avec elle.

De manière générale, la migration féminine solitaire est suspecte autant aux yeux des femmes que des hommes dans une société où il est mal vu de prendre son indépendance économique aussi ouvertement.

## Conclusion

La migration des femmes **funtanke** est décidée, planifiée et financée par les hommes. Les Sénégalaises venues rejoindre leurs maris dans un autre pays du continent africain vivent dans une aisance matérielle nettement supérieure à celle à laquelle elles peuvent prétendre au village. Elles bénéficient d'un soutien permanent de domestiques pour l'accomplissement des tâches quotidiennes. Par un réaménagement du système de tours sur une base villageoise ou ethnique, elles limitent encore davantage leur participation aux travaux domestiques, pouvant se concentrer sur leurs obligations culinaires ou sur leurs activités lucratives. A l'exception des femmes de diamantaires installées dans la clandestinité et qui souffrent parfois d'isolement, les épouses des migrants de la vallée du Sénégal peuvent développer une vie sociale riche. Elles participent aux associations d'originaires de même village mais aussi à d'autres regroupements à visée plus large. Dans ces cadres, elles peuvent étendre leurs relations, faire l'apprentissage d'activités considérées comme spécifiquement féminines (teinture, tricot...). Leurs loisirs se révèlent principalement centrés sur le groupe familial et la large communauté immigrée. Outre les causeries, visites autour du thé ou du magnétoscope, elles se retrouvent pour les cérémonies de bap-

têmes, moments d'autant plus forts en migration où l'idéologie nataliste semble exacerbée. En effet, jouissant régulièrement de la faveur sexuelle de leur mari, ces femmes développent une activité procréatrice intense qui est valorisée, reconnue socialement lors de la cérémonie du baptême mais qui ne leur assure pas pour autant le plein pouvoir. En migration, leur vie s'écoule au sein d'un milieu surprotégé, sans problèmes financiers, sans rivalités au quotidien dans la mesure où, selon le modèle imposé par l'homme, les coépouses se succèdent à tour de rôle. Seule l'absence des enfants ou de la famille peut troubler cette harmonie. Pour les femmes de diamantaires, le quotidien est autrement plus agressif.

Une fois de retour, ces femmes, comme celles qui sont restées au village, sont amenées à s'occuper des enfants des unes et des autres, à réactiver leurs rapports avec la famille de leurs maris, à gérer la dépense quotidienne sans toujours pouvoir compter sur des envois réguliers. Acquièrent-elles de nouvelles responsabilités éducatives ou professionnelles parce que leurs maris sont absents ou parce qu'elles ont elles-mêmes élargi leurs espaces de vie? L'absence des uns peut conduire à l'autonomie des autres. A moins qu'elles aient eu la possibilité d'épargner largement en migration, les femmes nouvellement rentrées deviennent de plus en plus dépendantes des sources de revenus masculins. Preuve en est leur conversation quotidienne.

« Dans nos causeries, les amies qui ont leurs maris à l'étranger parlent rarement de leur voyages à l'extérieur. Elles parlent des problèmes de la maison, des beaux-parents, de nos enfants, de leurs besoins et surtout de la gestion de la dépense. On ne fait que parler des sommes d'argent qu'on nous envoie et cela fait que toutes les femmes habituées aux grosses sommes ont des malaises quand elles restent longtemps sans recevoir un seul sou. Certains maris ont les mains coupées. »

Il n'est pas dit que ce soient les femmes ayant migré qui participent le plus activement à la promotion féminine et à l'évolution des rapports de genre. Leurs soeurs restées au village, femmes de cultivateurs ou même de migrants semblent davantage impliquées dans l'éducation des enfants, dans le travail agricole. Elles se soucient de leur propre éducation, suivant des cours d'alphabétisation ou de formation à la couture, à la gestion alors que leurs journées de travail sont déjà très chargées (M. Drame, 1993). Considérées de plus en plus comme des actrices potentielles du développement, elles sont contactées par les bailleurs de fonds (Etat, UNICEF, FAO) ou ONG relais. Elles sont sollicitées pour « initier » de larges groupements féminins et deviennent leurs interlocutrices pour la réalisa-



tion de projets artisanaux, de périmètres irrigués. Bien que les femmes n'aient toujours pas accès à la terre au plan juridique ni à la propriété, elles sont susceptibles d'ériger de nouveaux modèles de développement (F. Sow, 1991). Progressivement ces femmes acquièrent une certaine maîtrise des institutions étrangères comme leurs soeurs ayant migré en France et non sur le continent africain. Plus que la migration internationale, c'est bien le contact avec un milieu exogène qui peut remettre en question les rapports de genre.

## Bibliographie

- Ba C.O., 1993: *Migrations internationales et trajectoires migratoires dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (Bokidiawé et Galoya)*. DEA d'anthropologie, Université CAD de Dakar, 25 p.
- Bonvisiny M.L., 1992: *Immigrés au féminin*, Paris, Ed. Ouvrières.
- Brédeloup S., 1992: Itinéraires africains de migrants sénégalais, *Hommes et Migrations*, n°1160: 16-22.
- Brédeloup S., 1993: Les migrants du fleuve Sénégal: A quand la « Diams'pora »?, *REMI*, vol 9, n°1 : 205-232.
- Condé J.; Diagne P.S., 1986: *South-North International Migrations: A Case Study of Malian, Mauritanian and Senegalese Migrants From Senegal River Valley To France*. Paris, OCDE.
- Coquery-Vidrovitch C., 1994: *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*, Paris, Desjonquères, Paris, 395 p.
- Drame M., 1993: *Rôle et statut des femmes de migrants internationaux restées au village: le cas de Madina Ndiathbé*, Mémoire de DEA d'anthropologie, Université CAD de Dakar, 33 p.
- Drame M., 1993: La vie des femmes migrantes à l'étranger: analyse d'entretiens effectués à Madina Ndiathbé, département de Podor, *Rapport de stage ORSTOM*, sous la direction de S. Brédeloup.
- Ebin V., 1993: Senegalese women migrants in America : a new autonomy?, in *Seminar on Women's Status and Population Change in sub-Saharan Africa* organized by the Committee on Gender and IUSSP, Senegal, March 3-6, 9 p
- Faizang S., Journet O., 1988: *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*, Paris, L'Harmattan, 172 p.
- Findley S.E., Williams, 1986.: *Women Who go and Women Who Stay: Twin Reflections of Family Migration Processes in a*

Changing World. Draft Report Prepared for the Employment and Development Department, International Labour Office, Geneva.

Findley S.E., 1988,: Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences. in *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, P. Antoine & S. Coulibaly eds., Editions de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris: 62-79.

Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1993: Femmes sénégalaises à l'horizon 2015, Dakar, juillet.

Nicollet A., 1992: *Femmes d'Afrique noire en France. La vie partagée*. Paris, L'Harmattan, 317 p.

Opong O., 1993: Some roles of women : what do we know? Conceptual and methodological issues in sub-Saharan Africa, in *Seminar on Women's Status and Population Change in sub-Saharan Africa* organized by the Committee on Gender and IUSSP, Senegal, March 3-6, 32 p.

Quiminal C., 1991: *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Bourgois, 223 p.

Sow F. , 1991: *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor*, Dakar,Rapport IFAN, 110 p.

Sow F., 1991: Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise?, in Colloque *Etat et Société au Sénégal: crises et dynamiques*, CEAN, Université de Bordeaux.

Taravella L., 1984: *Les femmes migrantes, bibliographie analytique internationale (1965-1983)*, Paris, L'Harmattan, 1984, 69 p.

Vigor C., 1991: *Hawa*, Paris, Flammarion, \*\*\* p.

Wane Y., 1966: La condition sociale de la femme toucouleur, *Bulletin de l'IFAN*, 28, série B, n°3-4.: 771-825.

Sous la direction de  
Jeanne Bisilliat

# FACE AUX CHANGEMENTS

## LES FEMMES DU SUD



L'Harmattan

© L'Harmattan, 1997  
ISBN : 2-7384-5637-5

Sous la direction de  
Jeanne Bisilliat

# **FACE AUX CHANGEMENTS LES FEMMES DU SUD**

*Assistante P.A.O. Aurélie Gougeon*

**L'Harmattan**  
5-7, rue de l'École Polytechnique  
75005 Paris - FRANCE

**L'Harmattan Inc.**  
55, rue Saint-Jacques  
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9